



Activités du programme de mentorat universitaire Traducteur agréé

Compétence

OPÉRER ET VALIDER LE TRANSFERT LINGUISTIQUE

➤ **Objectif 1 : Produire une traduction de qualité**

❖ **Indicateurs de compétence (critères d'évaluation du mentor)**

- 1.1 Rendre fidèlement le contenu du message
- 1.2 Assurer l'équivalence stylistique et discursive
- 1.3 Connaître les domaines en cause
- 1.4 Utiliser la terminologie appropriée
- 1.5 Intégrer les nouveaux usages et les néologismes
- 1.6 Appliquer des méthodes de contrôle de la qualité du transfert

➤ **Objectif 2 : Assurer la qualité et l'efficacité de la communication écrite**

❖ **Indicateurs de compétence (critères d'évaluation du mentor)**

- 2.1 Respecter le génie de la langue d'arrivée
- 2.2 Respecter les règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, de ponctuation et de typographie
- 2.3 Appliquer des méthodes de contrôle de la qualité de la langue
- 2.4 Présenter un document conforme aux attentes du client
- 2.5 Adapter le texte au destinataire



➤ **Apprentissage**

❖ Le candidat s'initiera à ces tâches en effectuant les activités suivantes :

1. traduisant un minimum de 1 000 mots par semaine pour la durée de la session universitaire;
2. s'autorévisant;
3. faisant appel à un confrère (consultation, interrégion);
4. demandant la rétroaction du client sur son travail;
5. demandant la rétroaction du mentor.

❖ Le candidat pourra utiliser les moyens suivants :

Méthodes de travail

- Saisie clavier
- Dictée
- Outils d'aide à la traduction, à la rédaction et à la correction

Ressources documentaires

- Générales
- Spécialisées

Personnes-ressources

- Réviseur
- Collègue ou confrère
- Mentor



Compétence

MAÎTRISER DES TECHNIQUES DE RECHERCHE

➤ **Objectif : Savoir repérer et utiliser les ressources pertinentes**

❖ **Indicateurs de compétence**

- 1.1 Utiliser les outils et les ouvrages de référence généraux et spécialisés
- 1.2 Appliquer les techniques de recherche documentaire et terminologique
- 1.3 Constituer et tenir à jour des fichiers documentaires et terminologiques (s'il y a lieu)

➤ **Apprentissage**

❖ Le candidat s'initiera à ces tâches en effectuant les activités suivantes :

1. constituant un fichier de ressources documentaires et terminologiques;
2. créant des fiches terminologiques;
3. constituant une banque de personnes-ressources.

❖ Le candidat pourra utiliser les moyens suivants :

Méthodes de travail

- Établissement de lexiques, vocabulaires ou glossaires par client, thème ou domaine

Ressources documentaires

- Générales
- Spécialisées

Personnes-ressources

- Expert des divers domaines
- Réviseur
- Collègue ou confrère
- Mentor